

# AVENTURE PARAMOTEUR

Fils du Vent, Fille de l'Air,

**du 25 avril au 2 mai 2009**

AVENTURE PARAMOTEUR vous invite à découvrir . . .

## **L'ANDALOUSIE**



## *« Bienvenido en Andalucía ! »*

Vestiges de l'ancienne Bétique des Romains, mosquées, palais et jardins rappelant la longue présence arabe, souvenirs de l'épopée de Christophe Colomb et de l'or des Amériques, tout cela se conjugue sans heurts avec l'Andalousie actuelle et festive des corridas, des bars à tapas, des stations balnéaires, du flamenco et . . . de la fiesta (qui est née là-bas !).

Riche d'un passé tumultueux, l'Andalousie est une terre de contrastes, où la chaleur du soleil n'a d'égal que la chaleur des Andalous, et qui satisfera les voyageurs les plus blasés (sans parler des privilégiés qui volent !) : palais maures, cathédrales baroques, villages fortifiés, châteaux forts, immenses oliveraies, superbes parcs naturels, canyons vertigineux, vastes plages, paysages désertiques dignes de l'Arizona. . .

Un circuit d'une semaine au soleil dans une ambiance sympathique, pour découvrir une région magnifique, ça vous intéresse ?.. N'attendez pas la dernière minute et **contactez-moi au 06 32 21 68 69 le plus tôt possible.**

A bientôt.

Didier

Les paradores étant des hôtels de prestige très prisés, **Date limite des inscriptions : 15 février 2009**

# AVENTURE PARAMOTEUR

## AVENTURE en ANDALOUSIE

du 25 avril au 2 mai 2009

**SAM 25** Trajet PARIS - SEVILLE. Route vers **CADIX**. Visite de l'une des plus vieilles cités d'Europe (fondée en 1100 avant JC), avec son dédale de ruelles étroites.

... Nuit à **ARCOS DE LA FRONTERA** (parador de prestige)

**DIM 26** VOL circuit des pueblos blancos. Visite de **VEJER DE LA FRONTERA**, superbe village fortifié arabe. Arrêt à **MEDINA SIDONIA** et balade à ARCOS DE LA FRONTERA, réputée ensorcelée selon de lointaines légendes.

... Nuit à **ARCOS DE LA FRONTERA** (idem).

**LUN 27** VOL paramoteur en direction de **RONDA**, bâti sur un plateau rocheux coupé en 2 par l'impressionnante Gorge du Tajo. Visite de la vieille ville et des ruines romaines d'Acinipo. Route jusqu'à la Costa del Sol. Dîner sur la plage de Marbella.

... Nuit à **MARBELLA** (hôtel 4\* avec piscine)

**MAR 28** Route le long de la COSTA TROPICAL. VOL de plage à **SALOBRENA**. Déjeuner. Traversée de la Sierra Nevada jusqu'à Grenade. Balade dans les ruelles de l'Albaizin, pittoresque medina arabe. Soirée Gitane dans le quartier du Sacromonte.

... Nuit à **GRENADE** (hôtel 4\*)

**MER 29** Visite de la célèbre cité de **l'ALHAMBRA** : Les palais nasrides, l'Alcazaba, le Generalife. Déjeuner et route vers Jaen. SURVOL de **Jaen** et du Castillo de Santa Catalina. Dîner au château.

... Nuit à **JAEN** (parador de prestige, avec piscine).

**JEU 30** Visite de la forteresse de **BANOS DE LA ENCINA**. VOL le long du Rio Guadalquivir. Visite de **Cordoue**, (l'Alcazar de Los Reyes, la Mezquita). Dîner et soirée narguile.

... Nuit à **CORDOUE** (hôtel 3/4 \*).

**VEN 1<sup>er</sup>** VOL entre Cordoue et Séville. Visite de la capitale de l'Andalousie (la cathédrale, la Giralda, les jardins et patios du palais Real Alcazar, les arènes, ...). Dîner et soirée Flamenco.

... Nuit à **SEVILLE** (hôtel 3 \*, avec piscine).

**SAM 2** matinée libre avant le départ pour Paris.

Programme donné à titre indicatif, susceptible de modifications, notamment selon la météo.

### Le prix comprend :

le trajet AR Paris – Séville,

l'hébergement 7 nuits en paradors de prestige et hôtels 3 et 4\*, chambre double avec petits déjeuners,

la location de voitures, assurances comprises,

l'assistance technique et l'accompagnement d'un instructeur.

l'adhésion à l'association Aventure Paramoteur

### Le prix ne comprend pas :

les autres repas et les boissons,

les frais d'utilisation des véhicules (carburant, péage, parking),

le carburant des paramoteurs,

le supplément bagages éventuel (lié au transport aérien des paramoteurs),

les activités et visites touristiques payantes éventuelles.

**Prix : 1 350 € / pilote - 1 050 € / accompagnant**

**Option 'chambre individuelle' : + 300 €**

*Minimum 6 participants (pilotes et accompagnateurs) - Maximum 6 pilotes.*

Règlement : Acompte de 50 % à l'inscription. Solde au plus tard 8 jours avant le départ.

# AVENTURE PARAMOTEUR

## Informations générales :

### Voyages :

Les voyages proposés ne sont effectifs que lorsque le minimum de participants est atteint.

Si ce nombre n'est pas atteint, le voyage est annulé et les chèques d'acompte sont retournés aux personnes inscrites au plus tard 3 semaines après la date limite d'inscription annoncée.

Si une assurance annulation est souscrite, celle-ci ne concerne que le trajet aérien ; en cas d'annulation, les réservations hôtelières payées à l'avance par AVENTURE PARAMOTEUR ne sont remboursées que conformément aux règles imposées par l'hôtel.

Une augmentation du prix du transport aérien entre l'annonce d'un voyage et l'achat des billets est répercutée sur le tarif total du voyage et proposée aux participants avant leur inscription définitive.

### Vols en paramoteur :

Les vols prévus dans les circuits et séjours d' AVENTURE PARAMOTEUR sont accessibles en général aussi bien aux pilotes débutants qu'aux pilotes confirmés.

Chaque voyage est l'occasion pour les pilotes de se perfectionner tout en survolant des sites magnifiques.

### Accompagnateurs :

L'objectif d'AVENTURE PARAMOTEUR reste que ce soit avant tout des vacances, où même ceux qui ne volent pas, conjoints et amis, passent un moment inoubliable dans une ambiance sympathique et cela sans jamais s'ennuyer.

C'est la raison pour laquelle il n'y a en moyenne qu'un seul vol paramoteur par jour.

### Transport des paramoteurs :

Les moteurs sont emmenés en bagages accompagnés. Pour cela, il est impératif de les démonter pour les transformer en « pièces détachées », en respectant la procédure transmise par AVENTURE PARAMOTEUR avant le départ (en outre, un réservoir Adventure neuf est fourni pour le trajet Aller). Seules les hélices composite démontables en 2 parties sont autorisées.

A ce jour, le transport en bagages accompagnés des pièces détachées est autorisé, mais si d'ici la date du départ, la compagnie aérienne décidait de l'interdire, AVENTURE PARAMOTEUR organiserait le transport AR des moteurs par frêt aérien ou par frêt routier, en répercutant sur le tarif « pilote » le surcoût engendré.

### Bagages :

Le poids total maxi des bagages en soute autorisés est multiplié par le nombre de participants. De ce total on déduit le poids des paramoteurs (35 kgs environ) pour obtenir le poids maxi par participant.

*Exemple : Pour un groupe de 14 participants (dont 6 pilotes) et avec 20kgs/pers. de bagages autorisés, cela fait un total de 280kgs – 210kgs (6 paramoteurs) = 70kgs à répartir sur les 14 personnes, soit 5kgs par personne ou 10kgs par couple ! Au delà, une surtaxe serait à régler.*

*D'où l'intérêt d'utiliser un bagage à main aux dimensions maxi de 55x40x25 cm qui permettent d'emporter 10kgs en cabine.*

*PS : Certaines destinations permettent l'emport de 2 bagages en soute de 23kgs chacun (USA, République Dominicaine,...)*

### Divers :

\* Le montant de la franchise éventuelle imposée par le loueur de voitures est pris en charge par l'ensemble des participants en cas d'accident d'un véhicule de location, quelque soit le conducteur.

\* Chaque pilote, en tant que commandant de bord, est censé respecter la réglementation aéronautique ainsi que les règles élémentaires de sécurité et reste seul responsable des vols qu'il décide d'effectuer et de leurs conséquences.

\* AVENTURE PARAMOTEUR n'a pour objectif que de réunir ses adhérents, pilotes, famille et amis, pour découvrir ensemble de nouveaux horizons, et fait appel à des prestataires extérieurs (compagnies aériennes, hôteliers et loueurs de voiture) dont elle ne maîtrise pas les services.

\* AVENTURE PARAMOTEUR, ses représentants et l'instructeur accompagnateur, ne peuvent être tenus responsables en cas d'incident, d'accident ou de vol programmé mais non effectué à cause de conditions météorologiques défavorables ou d'autorisations non accordées.

# AVENTURE PARAMOTEUR

## AVENTURE en ANDALOUSIE

du 25 avril au 2 mai 2009

### FICHE D'INSCRIPTION

NOM		PRENOM	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
GSM		email	
Date de naissance			
Moteur	Voile		N° identif.
Assurance		N° contrat	
Licence pilote ULM pm n°			date

<input type="checkbox"/>	pilote :	1 350 €	x	1	=	€
<input type="checkbox"/>	accompagnateur(s) :	1 050 €	x		=	€
<input type="checkbox"/>	supplément 'single'	300 €	x		=	€
<input type="checkbox"/>	option 'assurance annulation'	30 €	x		=	€

TOTAL	=	€
-------	---	---

REGLEMENT : 50 % à l'inscription + 50 % au plus tard le 15 avril 2009

Nom(s) – prénom(s) Accompagnant(s) :

Le prix comprend : le vol régulier AR Paris / Séville, l'hébergement 7 nuits en paradors de prestige et hôtels 3 et 4\*, en chambre double, avec petit déjeuner, la location de voitures assurances comprises, l'adhésion à l'association Aventure Paramoteur + pour les pilotes : l'assistance technique et l'accompagnement d'un instructeur, ainsi qu'un réservoir neuf.

Le prix ne comprend pas : les autres repas et boissons, les frais d'utilisation des véhicules (carburant, péage, parking), le carburant des paramoteurs, les activités et visites touristiques payantes éventuelles.

Important : Les moteurs sont emmenés en bagages accompagnés (démontés en « pièces détachées » et avec un réservoir neuf Adventure fourni pour le trajet Aller). Le poids total maxi des bagages est de 20kgs multiplié par le nombre de participants. Au delà de 20kgs/pers, une surtaxe serait à régler.

Formalités : passport ou carte d'identité (en cours de validité) – Pas de vaccin obligatoire

Pour les pilotes : licence de pilote, carte d'identification ULM, certificat d'assurance

« Je déclare avoir pris connaissance du programme et des formalités du voyage décrit ci-dessus.

- Je sais, en tant que commandant de bord, que je suis censé respecter la réglementation aéronautique ainsi que les règles élémentaires de sécurité et que je reste seul responsable des vols que je décide d'effectuer et de leurs conséquences, en particulier en cas d'accident.

- Je sais en outre que l'association 'AVENTURE PARAMOTEUR' n'a pour objectif que de réunir ses adhérents pilotes paramoteur et leur famille, pour découvrir ensemble de nouveaux horizons, et que, pour cela, elle fait appel à des prestataires extérieurs.

- Je décharge l'association 'AVENTURE PARAMOTEUR', ses représentants et l'instructeur accompagnateur, de toute responsabilité en cas d'incident, d'accident ou de vol programmé mais non effectué à cause de conditions météorologiques défavorables ou d'autorisations non accordées »

Date / Signature, précédée de la mention 'lu et approuvé' :

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 15 FEVRIER 2009**

# AVENTURE PARAMOTEUR

